

Guide de procédure

Comment créer son compte ?

À compter du 1er janvier 2025 (article R. 423-2-1 du Code de l'urbanisme), les personnes morales ont l'obligation de déposer leur dossier d'autorisation d'urbanisme via la téléprocédure (GNAU).

Pour cela, vous pouvez accéder au portail sur le site de la Métropole Européenne de Lille <https://gnau.lillemetropole.fr/gnau/>.

Une fois sur la plateforme du Guichet Numérique :

- Cliquer sur « **Connexion** » en haut à droite de l'écran
- Une fois la fenêtre de dialogue ouverte, cliquez sur « **Pas encore de compte** »



Me connecter à mon compte

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour simplifier votre connexion aux services en ligne. Pour vous connecter à votre compte utilisateur utilisez le service FranceConnect.

OU

S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

Email

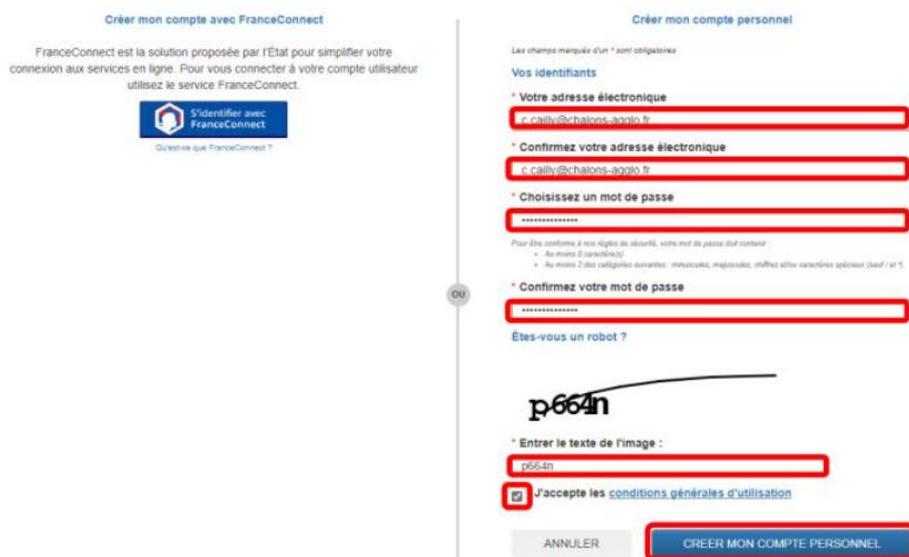
Mot de passe

> Mot de passe oublié ?

Connexion

Pas encore de compte ?

- Remplissez l'ensemble des champs nécessaires à la création de votre compte personnel
- Cochez la case relative aux conditions générales d'utilisation
- Cliquez sur « **créer mon compte personnel** »



Créer mon compte avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour simplifier votre connexion aux services en ligne. Pour vous connecter à votre compte utilisateur utilisez le service FranceConnect.

S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

OU

Créer mon compte personnel

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Vos identifiants

* Votre adresse électronique

c.cally@châlons-aggio.fr

* Confirmez votre adresse électronique

c.cally@châlons-aggio.fr

* Choisissez un mot de passe

Pour être conforme à nos règles de sécurité, votre mot de passe doit comporter :

- Au moins 8 caractères
- Au moins 2 des catégories suivantes : minuscules, majuscules, chiffres et/ou caractères spéciaux (sauf / et \)

* Confirmez votre mot de passe

Êtes-vous un robot ?

p664n

* Entrer le texte de l'image :

p664n

J'accepte les conditions générales d'utilisation

ANNULER

CRÉER MON COMPTE PERSONNEL

Un message de validation vous confirme l'envoi d'un email d'activation

Créer mon compte personnel

Un E-mail d'activation de compte vous a été envoyé.

- Cliquez sur le lien communiqué par mail afin de confirmer la création de votre compte

Ensuite, vous devrez retourner sur le site internet du Guichet Numérique et cliquer sur l'espace dédié aux particuliers :

<https://gnau.lillemetropole.fr/gnau/?&#/>

- Cliquez sur « **Connexion** » en haut à droite de l'écran
- Renseignez votre adresse mail et votre mot de passe et cliquez sur « **connexion** »

- Remplissez les informations demandées
- Pour les professionnels, vous avez la possibilité de créer votre compte pro vous permettant de retrouver l'historique complet de vos demandes, documents... Il vous suffit de cliquer sur « **Demander l'activation d'un compte pro** ». Cette dernière activation interviendra dans les 48h suivant votre demande.
- Cliquez ensuite sur « **Enregistrer les informations** »

Un message vous indique alors que votre demande de compte pro a bien été envoyée.



Qu'il s'agisse d'un compte particulier ou professionnel, vous pouvez remplir vos coordonnées afin que ces éléments soient automatiquement saisis lors de vos demandes d'autorisation d'urbanisme ou DIA.

Coordonnées

Téléphone

Téléphone fixe

Téléphone mobile

Adresse

Numéro de voie

Nom de la voie

Complément d'adresse

Localité

Code postal

Boîte postale

Cedex

[Enregistrer mes coordonnées](#)

Vous pouvez cliquer sur « **retour** » pour retourner à la page d'accueil du Guichet.

À savoir :

Les comptes personnels sont immédiatement opérationnels, vous pouvez donc déposer vos demandes en ligne instantanément.

Les comptes professionnels doivent être accrédités dans les 48h. Un email de confirmation est adressé une fois leurs habilitations octroyées. Vous pourrez ensuite vous connecter et formuler vos différentes demandes.

Erreur récurrente

Je n'arrive pas à me connecter à mon compte Pro « erreur d'habilitation »



L'erreur d'habilitation signifie que votre compte professionnel n'est pas validé. La création de votre compte est inachevée.

- Connectez-vous depuis l'espace particulier : <https://gnau.lillemetropole.fr/gnau/?&#/>
- Renseignez l'ensemble des champs nécessaires à la création de votre compte et cliquez sur « **Demander l'activation d'un compte pro** » Cette dernière interviendra dans les 48h suivant votre demande.
- Si vous avez déjà effectué cette étape et que vous n'avez pas reçu de confirmation de la validation de vos habilitations, vérifiez si la confirmation n'apparaît pas dans vos courriers indésirables.
- Si toutefois aucune confirmation ne vous est parvenue, contacter le service Urbanisme au 03.20.61.90.30